

SOCIETE MAURITANIENNE DE COMMERCIALISATION DES POISSONS  
**SMCP-SEM**



Rapport du Commissaire aux comptes de la SMCP-SEM.

(Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022)

***Rapport final***

**Mai 2023**

**DAH CHEIKH KHLIL**

Tevragh Zeina, Ilot C 544- Nouakchott-RIM  
Tél : + (222) 22 43 99 35  
Mail. [dahkhil@gmail.com](mailto:dahkhil@gmail.com)

**SAFIETOU ABDELLAHI DEDDY**

KSAR, N°ZRB 48  
Nouakchott-RIM Tel. : + (222) 22 94 20 89  
Mail. [mintdedysafia@yahoo.fr](mailto:mintdedysafia@yahoo.fr)

**EXPERTS COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Membres de l'Ordre National des Experts Comptables (ONEC-RIM)

## **SOMMAIRE**

<b>I. RAPPORTS ET OPINIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....</b>	<b>3</b>
I.1 RAPPORT GENERAL ET OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS .....	4
I.2 RAPPORT SPÉCIAL ET OPINION SUR LES CONVENTIONS RÈGLEMENTÉES .....	7
<b>II. ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022 .....</b>	<b>8</b>
II.1 BILAN-ACTIF .....	9
II.2 BILAN-PASSIF .....	10
II.3 COMPTE DE RÉSULTAT- Charges.....	11
II.4 COMPTE DE RÉSULTATS- Produits.....	12
II.5 TABLEAU DE FINANCEMENT .....	13
II.6 SOLDES CARACTÉRISTIQUES DE GESTION .....	15
II.7 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS.....	16
<b>III. OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.....</b>	<b>17</b>
III.1 PRÉSENTATION DE SMCP SEM .....	17
III.2 POLITIQUES COMPTABLES .....	19
III.3 TRAVAUX EFFECTUÉS .....	20
<b>IV. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2022 .....</b>	<b>24</b>
IV.1 NOTES SUR LES COMPTES DU BILAN - ACTIF .....	25
IV.2 NOTES SUR LES COMPTES DU BILAN - PASSIF .....	28
IV.3 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT.....	33

## I. RAPPORTS ET OPINIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**DAH CHEIKH KHLIL**

Tevragh Zeina, Av. Moctar Daddah -ZRB n°225  
Nouakchott-RIM Tél : + (222) 22 43 99 35  
Mail. [dahkhil@gmail.com](mailto:dahkhil@gmail.com)

**SAFIETOU ABDELLAHI DEDDY**

KSAR, N°ZRB 48  
Nouakchott-RIM Tel.: + (222) 22 94 20 89  
Mail. [mintdedysafia@yahoo.fr](mailto:mintdedysafia@yahoo.fr)

**EXPERTS COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Membres de l'Ordre National des Experts Comptables (ONEC-RIM)

**I.1 RAPPORT GENERAL ET OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS**

(Exercice du 1<sup>er</sup>Janvier 2022 au 31 Décembre 2022)

**Nouakchott, le 24 mai 2023**

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale de la Société Mauritanienne de Commercialisation des Poissons (**SMCP**)-SEM,

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances en date du 21 décembre 2017, nous avons effectués un audit des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Responsabilité de la Société**

La société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis en Mauritanie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité du Commissaire aux comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué nos travaux selon les normes des professionnelles qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comptent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la Société relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Au terme de cette intervention, il nous est apparu nécessaire de vous faire part des observations suivantes ainsi que d'autres points d'audit développés dans la partie (*III.3 travaux effectués*) du présent rapport :

**☞ Comptes transitoires :**

Certains comptes transitoires présentant des soldes créditeurs provenant de cet exercice et des exercices antérieurs pour un montant net créditeur de 747,2 millions MRU doivent faire l'objet d'une analyse poussée afin de rendre identifiable les différents engagements de la SMCP. En l'absence de cette analyse, nous ne pouvons pas apprécier le niveau des dettes d'exploitation figurant au Passif du bilan de la SMCP.

Les écritures comptables portant sur les comptes transitoires ne font pas l'objet de rapprochement avec les données issues de l'application commerciale pour permettre de justifier à tout moment le solde de ces comptes. Cette opération pourrait être rendue possible grâce à l'acquisition d'un système d'interfaçage permettant de relier automatiquement les données issues de l'application commerciale avec celles issues de la comptabilité.

**☞ Convention de financement avec la CDD :**

Un découvert bancaire d'un montant de 118 millions MRU est enregistré au niveau d'un compte ouvert auprès de la CDD portant sur les opérations relatives à la convention signée le 18/12/2018 d'une durée de 6 mois destinée au préfinancement des opérateurs de la pêche artisanales et armateurs industriels d'un montant global de 250 millions de MRU.

Cette convention précise qu'à l'expiration de ce délai de 6 mois, le solde du compte courant devient exigible de plein droit et doit être intégralement remboursé. De plus, l'article 10 de cette même convention prévoit que la SMCP se porte garante du recouvrement de la créance totale et le remboursement de la totalité de la créance reste à sa charge indépendamment de la solvabilité du bénéficiaire du découvert.

En effet, il est à noter que le délai prévu pour ce découvert a expiré depuis mai 2020 pour sa dernière tranche et la SMCP n'a pour l'instant pas pu recouvrer le découvert du auprès des bénéficiaires.

Par conséquence, elle doit mettre en œuvres tous les moyens possibles pour recouvrer ces sommes et procéder également à la prise en charge de provisions de dépréciation d'un montant au moins égal à la totalité du découvert. Cette provision permettra de tenir compte du risque de défaillance pouvant résulter du défaut de recouvrement dudit découvert et ce conformément aux exigences du PCM en matière de prudence.

**☞ Titres de participation :**

L'analyse des titres de participation détenus par la SMCP fait ressortir les constats suivants :

- Les états financiers de la société Semak n'ont pas été produits afin de juger l'utilité de provisionner les titres de participation détenus par SMCP au niveau de celle-ci pour un montant total de 34,650 millions de MRU.
- Les états financiers du Chantier Naval de Mauritanie (CNM) de 2022 et 2021 n'ont à ce jour pas été produits et ceux de l'exercice 2020 ont fait l'objet d'une réserve sur la méthode de comptabilisation des produits remettant en cause ses résultats. Il doit être procédé à la lever de cette réserve pour pouvoir juger l'utilité de provisionner les titres de participation d'une valeur de 155 millions détenus par la SMCP au niveau du CNM.

Au terme de cette intervention, il nous est apparu nécessaire de vous faire part des observations suivantes ainsi que d'autres points d'audit développés dans la partie (*III.3 travaux effectués*) du présent rapport :

**☞ Comptes transitoires :**

Certains comptes transitoires présentant des soldes créditeurs provenant de cet exercice et des exercices antérieurs pour un montant net créditeur de 747,2 millions MRU doivent faire l'objet d'une analyse poussée afin de rendre identifiable les différents engagements de la SMCP. En l'absence de cette analyse, nous ne pouvons pas apprécier le niveau des dettes d'exploitation figurant au Passif du bilan de la SMCP.

Les écritures comptables portant sur les comptes transitoires ne font pas l'objet de rapprochement avec les données issues de l'application commerciale pour permettre de justifier à tout moment le solde de ces comptes. Cette opération pourrait être rendue possible grâce à l'acquisition d'un système d'interfaçage permettant de relier automatiquement les données issues de l'application commerciale avec celles issues de la comptabilité.

**☞ Convention de financement avec la CDD :**

Un découvert bancaire d'un montant de 118 millions MRU est enregistré au niveau d'un compte ouvert auprès de la CDD portant sur les opérations relatives à la convention signée le 18/12/2018 d'une durée de 6 mois destinée au préfinancement des opérateurs de la pêche artisanales et armateurs industriels d'un montant global de 250 millions de MRU.

Cette convention précise qu'à l'expiration de ce délai de 6 mois, le solde du compte courant devient exigible de plein droit et doit être intégralement remboursé. De plus, l'article 10 de cette même convention prévoit que la SMCP se porte garante du recouvrement de la créance totale et le remboursement de la totalité de la créance reste à sa charge indépendamment de la solvabilité du bénéficiaire du découvert.

En effet, il est à noter que le délai prévu pour ce découvert a expiré depuis mai 2020 pour sa dernière tranche et la SMCP n'a pour l'instant pas pu recouvrer le découvert du auprès des bénéficiaires.

Par conséquence, elle doit mettre en œuvres tous les moyens possibles pour recouvrer ces sommes et procéder également à la prise en charge de provisions de dépréciation d'un montant au moins égal à la totalité du découvert. Cette provision permettra de tenir compte du risque de défaillance pouvant résulter du défaut de recouvrement dudit découvert et ce conformément aux exigences du PCM en matière de prudence.

**☞ Titres de participation :**

L'analyse des titres de participation détenus par la SMCP fait ressortir les constats suivants :

- Les états financiers de la société Semak n'ont pas été produits afin de juger l'utilité de provisionner les titres de participation détenus par SMCP au niveau de celle-ci pour un montant total de 34,650 millions de MRU.
- Les états financiers du Chantier Naval de Mauritanie (CNM) de 2022 et 2021 n'ont à ce jour pas été produits et ceux de l'exercice 2020 ont fait l'objet d'une réserve sur la méthode de comptabilisation des produits remettant en cause ses résultats. Il doit être procédé à la lever de cette réserve pour pouvoir juger l'utilité de provisionner les titres de participation d'une valeur de 155 millions détenus par la SMCP au niveau du CNM.

**Risque fiscal :**

- La méthode adoptée pour le calcul de l'ITS ne permet pas la liquidation exacte des impôts à payer et a entraîné des redressements fiscaux importants de 2017 à 2021. Etant donné que cette méthode de calcul n'a pas été changée en 2022, la société devrait normalement procéder à une provision pour risques et charges au titre de l'ITS de 2022 pour tenir compte d'un éventuel redressement fiscal.

**Gestion des immobilisations :**

- Les immobilisations de la SMCP ont fait l'objet d'un inventaire physique au 31/12/2022 mais les résultats de cet inventaire n'ont pas été rapprochés avec les données de la comptabilité.
- Le tableau de suivi des immobilisations doit faire l'objet d'un toilettage global (à faire approuver par le conseil d'administration) devant permettre d'obtenir une situation pouvant être rapprochée avec les immobilisations réellement existantes.
- Absence de production de livrable permettant de s'assurer de la réalité de la bonne exécution de la prestation de service Asma Qualité ayant fait l'objet d'une immobilisation incorporelle d'un montant 8,7 millions de MRU.

**Système d'information comptable :**

Le logiciel de la comptabilité de la SMCP ne dispose pas, au 31 décembre 2022, d'interface avec son système d'information intégré, ce qui nécessite un retraitement des informations pour être saisie dans les différents modules comptables (module spécifique pour chaque monnaie Ouguiyas, US dollar et Euro).

L'absence d'interface entre le système d'information intégré de la SMCP et le logiciel exploité pour la tenue de la comptabilité ne garantit pas la sécurité et la fluidité de l'information financière, bien que la société ait signé, en juillet 2022, un contrat pour l'acquisition des logiciels de gestion adaptés avec le développement d'une telle interface.

**Opinion sur les états financiers**

À notre avis, sous réserve des observations ci-dessus, les états financiers de la Société Mauritanienne de Commercialisation des Poissons (SMCP) SEM, arrêtés au 31 décembre 2022, pour un total de bilan net de **1.859.160.754 MRU** et d'une situation financière nette de **315.000.749 MRU**, sont réguliers et reflètent l'image fidèle de la situation financière et patrimoniale de la société dans tous ses aspects significatifs.

*Fait à Nouakchott, le 24 mai 2023*

**DAH CHEIKH KHLIL**  
Commissaire aux comptes



**SAFIETOU ABDELLAHI DEDDY**  
Commissaire aux comptes



**DAH CHEIKH KHLIL**

Tevragh Zeina, Av. Moctar Daddah -ZRB n°225  
Nouakchott-RIM Tél : + (222) 22 43 99 35  
Mail. [dahkhil@gmail.com](mailto:dahkhil@gmail.com)

**SAFIETOU ABDELLAHI DEDDY**

KSAR, N°ZRB 48  
Nouakchott-RIM Tel. : + (222) 22 94 20 89  
Mail. [mintdedysafia@yahoo.fr](mailto:mintdedysafia@yahoo.fr)

**EXPERTS COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
Membres de l'Ordre National des Experts Comptables (ONEC-RIM)

**I.2 RAPPORT SPÉCIAL ET OPINION SUR LES CONVENTIONS RÈGLEMENTÉES**  
(Exercice du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 31 Décembre 2022)

**Nouakchott, le 24 mai 2023**

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale de la Société Mauritanienne de Commercialisation des Poissons (**SMCP**) SEM,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application des articles 439 et suivants de la loi 2000-05 portant Code de Commerce révisée par la loi n°2015-032, nous avons été avisés d'un accord qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration (CA). En effet, le Conseil d'Administration a autorisé la Société à payer des honoraires pour un montant trimestriel de 360.000 MRU au profit du Président du CA en contrepartie des prestations des services qui lui ont été confiés et portant sur l'organisation du Conseil d'administration. Le montant total payé au titre de l'exercice 2022 est de 0,72 millions de MRU.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les éléments caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, également, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les Normes de la Profession qui requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été fournies avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Nouakchott, 24 mai 2023

**DAH CHEIKH KHLIL**

Commissaire aux comptes



**SAFIETOU ABDELLAHI DEDDY**

Commissaire aux comptes



## II. ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

## II.1 BILAN-ACTIF

Société Mauritanienne de Commercialisation des Poissons  
**SMCP - S.E.M**  
 BP : 259/ TEL +(222) 45 74 52 81  
 BOULEVARD MEDIANE  
 NOUADHIBOU-MAURITANIE



BILAN - ACTIF AU 31/12/2022  
 (Montant en MRU)

ACTIF	Notes	Montants bruts au 31/12/2022	Amorti. & provisions	Montant net au 31/12/2022	Montant net au 31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais & valeurs immobilisés		24 893 519	24 829 881	63 638	881 500
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>24 893 519</b>	<b>24 829 881</b>		<b>63 638</b>	<b>881 500</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains		3 622 530	-	3 622 530	3 622 530
Installations & Agencement et Aménagement		1 886 130	1 859 491	26 639	53 702
Construction		15 684 358	13 737 274	1 947 084	2 646 633
Bâtiment LPA		2 105 885	2 105 885	-	-
Materiel d'exploitation		6 900 180	6 900 180	-	16 876
Matériel de transport		15 362 258	13 257 428	2 104 830	3 441 599
Matériel de bureau et informatique		16 802 274	15 670 321	1 131 953	1 296 999
Mobilier de bureau		12 399 976	8 566 978	3 832 998	3 978 748
Mobilier & Matériel de logement		141 559	141 559	-	-
Autre immobilisations corporelles		-	-	-	-
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>1</b>	<b>74 905 150</b>	<b>62 239 115</b>	<b>12 666 035</b>	<b>15 057 087</b>
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>					
Immobilisations corporelles en cours		-	-	-	-
<b>Total des immobilisations en cours</b>		-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Dépôts et cautionnements		199 300	-	199 300	199 300
Titres de participations		189 650 000	-	189 650 000	189 650 000
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>2</b>	<b>189 849 300</b>		<b>189 849 300</b>	<b>189 849 300</b>
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>289 647 969</b>	<b>87 068 996</b>	<b>202 578 972</b>	<b>205 787 887</b>
<b>VALEURS D'EXPLOITATION</b>					
Stocks		-	-	-	-
<b>Total des valeurs d'exploitation</b>		-	-	-	-
<b>VALEURS REALISABLES ET DISPONIBLES</b>					
Fournisseurs débiteurs		12 685 014	10 155 750	2 529 264	2 529 264
Clients et comptes rattachés		-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés		3 365 713	-	3 365 713	4 765 061
Etat, Impôts et taxes		-	-	-	-
Associés - comptes courants		-	-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-	-
Compte transitoire (Opération poisson)		506 042 333	-	506 042 333	408 343 108
Banques		1 143 191 232	-	1 143 191 232	948 361 254
Caisse		880 010	-	880 010	991 246
<b>Total des valeurs réalisables et disponibles</b>	<b>3</b>	<b>1 666 164 302</b>	<b>10 155 750</b>	<b>1 656 008 552</b>	<b>1 364 989 933</b>
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>1 666 164 302</b>	<b>10 155 750</b>	<b>1 656 008 552</b>	<b>1 364 989 933</b>
<b>COMPTE D'ATTENTE ET REGULARISATION</b>					
Compte d'attentes		573 230	-	573 230	1 448 397
<b>Total Comptes d'attente &amp; régularisation</b>	<b>4</b>	<b>573 230</b>		<b>573 230</b>	<b>1 448 397</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 956 385 500</b>	<b>97 224 746</b>	<b>1 859 160 754</b>	<b>1 572 226 216</b>

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

## II.2 BILAN-PASSIF

Société Mauritanienne de Commercialisation des Poissons

SMCP - S.E.M

BP : 259/ TEL +(222) 45 74 52 81

BOULEVARD MEDIANE

NOUADHIBOU-MAURITANIE



### BILAN - PASSIF AU 31/12/2022 (Montant en MRU)

PASSIF	Notes	Montant net au au 31/12/2022	Montant net au au 31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	5	23 834 000	23 834 000
Réserves légales		9 688 797	9 688 797
Autres Réserves		10 455 035	10 455 035
Report à nouveau		111 625 103	106 137 696
Résultat net de l'exercice		159 397 814	109 748 122
<b>Total situation nette</b>	<b>6</b>	<b>315 000 749</b>	<b>259 863 651</b>
<b>DETTES A LONG TERME</b>			
Emprunts			
Dettes financières		7 511 056	7 511 056
Provision pour risques et charges		7 511 056	7 511 056
<b>Total des capitaux à long terme</b>	<b>7</b>	<b>322 511 805</b>	<b>267 374 707</b>
<b>DETTES A COURT TERME</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés		1 945 313	779 113
Personnel et comptes rattachés		9 098 907	8 322 080
Etat - impôt et taxes		68 969 080	64 988 752
CNSS et autres organisme sociaux		3 069 214	2 856 617
Associés - comptes courants		33 744 384	27 006 003
Créditeurs divers		22 823 151	22 823 151
Compte transitoire (Opération poisson)		1 253 273 176	1 053 144 428
Concours bancaires		135 457 815	124 517 923
<b>Total des dettes à court terme</b>	<b>8</b>	<b>1 528 381 041</b>	<b>1 304 438 067</b>
<b>COMPTE D'ATTENTE ET REGULARISATION</b>			
Charges à payer		408 342	408 342
Compte d'attente et régularisation		7 859 565	5 099
<b>Total Comptes d'attente et régularisation</b>	<b>9</b>	<b>8 267 908</b>	<b>413 442</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 859 160 754</b>	<b>1 572 226 216</b>

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

## II.3 COMPTE DE RÉSULTAT— Charges

Société Mauritanienne de Commercialisation des Poissons  
**SMCP - S.E.M**  
 BP : 259/ TEL +(222) 45 74 52 81  
 BOULEVARD MEDIANE  
 NOUADHIBOU-MAURITANIE



TABLEAU DES RÉSULTATS - DÉBITS (Exercice clos le 31 décembre 2022)

(Montant en MRU)

DÉBIT	Notes	Exploitation	Hors Exploitation	Total 2022	Total 2021
Achats et Variation de stocks				-	-
Achats d'approvisionnements non stockés	<b>10</b>	3 599 925	-	3 599 925	2 243 758
Achats de sous-traitance				-	-
Charges externes liées à l'investissement	<b>11</b>	2 367 295	-	2 367 295	3 255 185
Charges externes liées à l'activité	<b>12</b>	20 134 764	-	20 134 764	22 136 984
<b>Sous total des consommations intermédiaires</b>		<b>26 101 984</b>	-	<b>26 101 984</b>	<b>27 635 927</b>
Charges et pertes diverses	<b>13</b>	1 369 800		1 369 800	1 990 100
Frais de personnel	<b>14</b>	156 908 346	-	156 908 346	141 477 351
Impôts et taxes	<b>15</b>	3 568 437	1 236 380	4 804 817	7 463 474
Charges financières	<b>16</b>	28 868		28 868	360 380
Dotations aux amortissements & provisions	<b>17</b>	4 397 295		4 397 295	8 974 122
<b>Solde créditeur : Bénéfice</b>				<b>222 615 595</b>	<b>165 888 808</b>
<b>Total</b>		<b>192 374 729</b>	<b>1 236 380</b>	<b>416 226 705</b>	<b>353 790 162</b>
Résultat d'exploitation : Solde débiteur					
Résultat hors exploitation : Solde débiteur				1 236 380	3 575 256
Moins-value de cession					
<b>Solde créditeur</b>					
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>				<b>221 379 215</b>	<b>162 313 552</b>
Perte avant impôt					
IMF/BIC				61 981 406	52 565 430
Solde créditeur				159 397 809	109 748 122
<b>RÉSULTAT NET D'IMPÔT</b>				<b>159 397 809</b>	<b>109 748 122</b>
<b>TOTAL</b>				<b>159 397 809</b>	<b>109 748 122</b>

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

## II.4 COMPTE DE RÉSULTATS– Produits

Société Mauritanienne de Commercialisation des Poissons  
SMCP - S.E.M  
BP : 259/ TEL +(222) 45 74 52 81  
BOULEVARD MEDIANE  
NOUADHIBOU-MAURITANIE

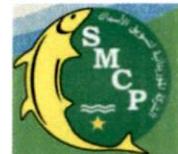


TABLEAU DES RÉSULTATS - CRÉDITS (Exercice clos le 31 décembre 2022)  
(Montant en MRU)

CRÉDIT	Notes	Exploitation	Hors Exploitation	Total 2022	Total 2021
Production vendue			-	-	-
Commission de commercialisation		398 402 049	-	398 402 049	331 778 420
Produits et profits divers		-	-	-	-
Subvention d'exploitation et d'équilibre		-	-	-	-
Reprises sur amortissement et provisions		-	-	-	-
Produits financiers		16 588 276	-	16 588 276	18 436 486
Frais à immobiliser ou à transférer		-	-	-	-
<b>Sous total: Produit</b>	<b>18</b>	<b>414 990 325</b>	-	<b>414 990 325</b>	<b>350 214 906</b>
Produits et profits exceptionnels					
<b>Solde débiteur</b>				<b>1 236 380</b>	<b>3 575 256</b>
<b>Total</b>		<b>414 990 325</b>	-	<b>416 226 705</b>	<b>353 790 162</b>
Résultat d'exploitation : Solde créditeur				<b>222 615 595</b>	<b>165 888 808</b>
Résultat hors exploitation : Solde créditeur					
Plus value de cession					
Solde débiteur				<b>1 236 380</b>	<b>3 575 256</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>				<b>221 379 215</b>	<b>162 313 552</b>
IMF/ BIC				61 981 406	52 565 430
<b>RÉSULTAT NET D'IMPÔT (Bénéfice)</b>				<b>159 397 809</b>	<b>109 748 122</b>
<b>TOTAL</b>				<b>159 397 809</b>	<b>109 748 122</b>

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

## II.5 TABLEAU DE FINANCEMENT

Société Mauritanienne de Commercialisation des Poissons

(SMCP)

### TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DECEMBRE 2022

#### CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

(Montant en MRU)



#### Détermination de la Capacité d'Autofinancement

2022 en MRU

2021 en MRU

- ° Résultat net de l'exercice
- ° Dotations aux amortissements et aux provisions

TOTAL (I)

163 795 103

118 722 244

#### A Déduire

- ° Quote-part des subvention d'équipement virée aux résultats
- ° Reprise sur Amortissement & Provisions
- ° Annulation dettes
- ° Plus-Value de Cession

TOTAL (II)

163 795 103

118 722 244

#### Capacité d'Autofinancement (I)-(II)

### TABLEAU DE FINANCEMENT (I)

EMPLOIS FIXES	2022 en MRU	2021 en MRU	RESSOURCES DE FINANCEMENT	2022 en MRU	2021 en MRU
<b>1. Dividendes et tantièmes versés en cours d'exercice</b>	<b>104 260 716</b>	<b>138 802 551</b>	<b>1. Capacité d'Autofinancement</b>	<b>163 795 103</b>	<b>118 722 244</b>
<b>2. Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé</b>	<b>1 188 375</b>	<b>6 614 200</b>	<b>2. Cessions des éléments de l'Actif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Immobilisations Corporelles & Incorporelles	1 188 375	6 614 200	- Cession d'Immobilisations		
- Immobilisations Financières	-	-	- Cession d'Immobilisations		
- Immobilisations en cours	-	-	<b>3. Subventions reçues</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>3. Réduction des capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	- Subventions		
Reprise sur subventions			- Quote part amortie		
<b>4. Remboursement des dettes à long et moyen terme</b>	<b>-</b>	<b>24 487 224</b>	<b>3. Encaissement/Prêt/Emprunt</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Solde Créditeur : accroissement du fonds de roulement</b>	<b>58 346 013</b>		<b>4. Augmentation des Capitaux Propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>163 795 104</b>	<b>169 903 975</b>	- Apport en espèces ou en nature		
			(libération sur Capital)		
			<b>Solde débiteur : Diminution du FR</b>	<b>51 181 731</b>	
			<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>163 795 103</b>	<b>169 903 975</b>

**Société Mauritanienne de Commercialisation des Poissons**



TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DECEMBRE 2022

TABLEAU DE FINANCEMENT (II)  
(Montant en MRU)

(Suite)

EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT	2022 en MRU		2021 en MRU	
	Début de l'exercice (1)	Fin de l'exercice (2)	Variation (3)=(2)-(1)	Variation
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Actif d'exploitation et réalisables	415 637 433	511 937 310	96 299 878	148 072 297
- Stocks et encours	-	-	-	-
- Fournisseurs débiteurs	2 529 264	2 529 264	-	-
- Clients et Comptes Rattachés	-	-	-	-
- Autres Débiteurs	408 343 108	506 042 333	97 699 225	148 184 372
- Personnel et comptes rattachés	4 765 061	3 365 713	1 399 348	112 075
- Etats et autres collectivités publiques	-	-	-	-
- Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
° Disponibilités	949 352 500	1 144 071 241	194 718 742	320 836 197
- Chèques, effets et coupons à l'encaissement	-	-	-	-
- Banques, chèques postaux, caisse	949 352 500	1 144 071 241	194 718 742	320 836 197
- Comptes de régies d'avances et d'accéditifs	-	-	-	-
° Compte de Régularisation et d'Attente	1 448 397	573 230	875 167	1 448 397
<b>TOTAL=FRB(I)ou AC</b>	<b>1 366 438 329</b>	<b>1 656 581 782</b>	<b>290 143 452</b>	<b>470 356 890</b>
<b>DETTES A COURT TERME</b>				
° Dettes d'Exploitation et Hors Exploitation				
- Fournisseurs et Comptes Rattachés	779 113	1 945 313	1 166 200	50 105
- Clients Créditeurs	-	-	-	-
- Personnel et comptes rattachés	8 322 080	9 098 907	776 827	675 580
- Etat, Impôts et taxes	64 988 752	68 969 080	3 980 328	4 326 869
- CNSS et CNAM	2 856 617	3 069 214	212 597	1 554 492
- Associes & Compte courant Groupe	27 006 003	33 744 384	6 738 381	6 838 543
- Créditeurs divers	22 823 151	22 823 151	-	-
- Crédocs / Tiers	1 053 144 428	1 253 273 176	200 128 747	507 790 303
- Concours bancaires	124 517 923	135 457 815	10 939 892	13 979 815
- Comptes d'attentes	413 442	8 267 908	7 854 466	1
<b>TOTAL DETTES à C.T (II)</b>	<b>1 304 851 509</b>	<b>1 536 648 949</b>	<b>231 797 440</b>	<b>521 538 621</b>
<b>Fonds de Roulement Net : FRN = (I)-(II)</b>	<b>61 586 820</b>	<b>119 932 833</b>	<b>58 346 013</b>	<b>51 181 731</b>

## II.6 SOLDES CARACTÉRISTIQUES DE GESTION

Société Mauritanienne de Commercialisation des Poissons  
SMCP - S.E.M  
BP : 259/ TEL +(222) 45 74 52 81  
BOULEVARD MEDIANE  
NOUADHIBOU-MAURITANIE



### SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2022

(Montant en MRU)

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Ventes de marchandises	-	-
Coût d'achat des marchandises vendues	-	-
<b>MARGE COMMERCIALE</b>		
Revenus et autres produits d'exploitation	398 402 049	331 778 420
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>398 402 049</b>	<b>331 778 420</b>
Achats consommés	(3 599 925)	(2 243 758)
<b>MARGE SUR COÛT MATERIE</b>	<b>394 802 124</b>	<b>329 534 662</b>
<b>ACTIVITE TOTALE</b>	<b>398 402 049</b>	<b>331 778 420</b>
Marge brute totale	394 802 124	329 534 662
Subvention d'exploitation	-	-
Autres charges externes	(23 871 859)	(27 382 269)
<b>VALEUR AJOUTEE BRUTE (VAB)</b>	<b>370 930 265</b>	<b>302 152 393</b>
Impôts et taxes	(4 804 817)	(7 463 474)
Charges de personnel	(156 908 346)	(141 477 351)
<b>EXCEDENT BRUT D'EXLOITATION (EBE)</b>	<b>209 217 102</b>	<b>153 211 568</b>
Charges financières nettes	(28 868)	(360 380)
Produits des placements	-	-
Autres gains ordinaires	16 588 276	18 436 486
Autres pertes ordinaires	-	-
Transfert et reprise de charges		
Dotation aux amortissements et aux provisions	(4 397 295)	(8 974 122)
Impôt sur le résultat ordinaire	(61 981 406)	(52 565 430)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>159 397 809</b>	<b>109 748 122</b>

## II.7 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Société Mauritanienne de Commercialisation des Poissons

SMCP - S.E.M

BP : 259/ TEL +(222) 45 74 52 81

BOULEVARD MEDIANE

NOUADHIBOU-MAURITANIE



Libellé	Valeurs brutes				Amortissements/Provisions			Valeurs nettes		31.12.2021
	31.12.2021	Acquisitions	Trans. / Cess	31.12.2022	31.12.2021	Dotation	Reprises	31.12.2022	31.12.2022	
Immobilisations incorporelles	24 369 144	524 375		24 893 519	23 487 643	1 342 238		24 829 881	63 638	881 501
<b>Sous total Immobilisations incorporelles</b>	<b>24 369 144</b>	<b>524 375</b>	<b>-</b>	<b>24 893 519</b>	<b>23 487 643</b>	<b>1 342 238</b>	<b>-</b>	<b>24 829 881</b>	<b>63 638</b>	<b>881 501</b>
Terrains	1 818 158			1 818 158					1 818 158	1 818 158
Installation & Agencements et amenagements	1 872 130	14 000		1 886 130	1 818 428	41 063		1 859 491	26 639	53 702
Construction & Bâtiments	19 594 615		-	19 594 615	15 143 610	699 549		15 843 159	3 751 456	4 451 005
Materiel d'exploitation	6 900 180		-	6 900 180	6 883 304	16 876		6 900 180	-	16 876
Matériel de transport	15 302 858	59 400	-	15 362 258	11 861 260	1 396 168	-	13 257 428	2 104 830	3 441 598
Matériel de bureau et informatique	16 317 674	484 600		16 802 274	15 020 675	649 646		15 670 321	1 131 953	1 296 999
Mobilier de bureau	12 293 976	106 000		12 399 976	8 315 228	251 750		8 566 978	3 832 998	3 978 748
Mobilier et matériel logement	141 559			141 559	141 559			141 559	-	-
Autre immobilisations corporelles	-			-	-			-	-	-
<b>Sous total Immobilisations corporelles</b>	<b>74 241 150</b>	<b>664 000</b>	<b>-</b>	<b>74 905 150</b>	<b>59 184 064</b>	<b>3 055 052</b>	<b>-</b>	<b>62 239 116</b>	<b>12 666 035</b>	<b>15 057 087</b>
<b>TOTAL</b>	<b>98 610 294</b>	<b>1 188 375</b>	<b>-</b>	<b>99 798 669</b>	<b>82 671 707</b>	<b>4 397 290</b>	<b>-</b>	<b>87 068 996</b>	<b>12 729 673</b>	<b>15 938 587</b>

### III. OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

#### III. PRÉSENTATION DE SMCP SEM

La Société Mauritanienne pour la Commercialisation des Poissons (SMCP) est une société d'économie mixte. Le capital social initial, fixé à 238.340.000 ouguiyas, est détenu à hauteur de 70% par l'État mauritanien et 30% par les opérateurs privés nationaux du secteur de la pêche et les banques primaires nationales.

Le siège social est sis à Nouadhibou et compte deux représentations, l'une à Nouakchott et l'autre à Las Palmas.

##### • Missions

La SMCP a été créée par décret n° 84-030 le 05 juin 1984. Elle est investie du monopole d'exportation des produits halieutiques congelés, pêchés dans les eaux sous juridiction mauritanienne et soumis à l'obligation de débarquement.

Les principales missions sont définies par le décret 91.2006 du 22 août 2006 :

- ☞ La commercialisation et l'exportation des produits halieutiques et la promotion de ces activités ;
- ☞ La valorisation du produit, sa promotion, et sa traçabilité ;
- ☞ Le rapatriement des montants en devises de la vente des produits ;
- ☞ Le prélèvement des droits et taxes liés à l'activité ;
- ☞ Et tout autre objet annexe.

En corollaire à son objet ci-dessus défini, la société peut assurer en outre, l'appui au secteur de la pêche, à travers notamment :

- ✓ La promotion de la pêche artisanale,
- ✓ Le crédit maritime,
- ✓ La mobilisation des financements et la construction, la réhabilitation ou la gestion d'infrastructures de soutien au secteur,
- ✓ Le développement de partenariats stratégiques dans les domaines relevant de son objet.

##### • Activités

La SMCP est, depuis le 05 juin 1984, l'unique exportateur de produits halieutiques congelés soumis à l'obligation de débarquement.

Elle commercialise, environ, 50.000 tonnes par an de poissons congelés à bord et à terre. Il s'agit de la production d'environ 74 chalutiers, et 46 usines à terre.

Avec une capacité de stockage 19.000 Tonne (espace de froid de 8 frigos et 20 unités de traitements à Nouadhibou).

##### • Objectifs :

- ✓ Garantir la commercialisation du poisson mauritanien aux meilleurs prix,
- ✓ Protéger les pêcheurs mauritaniens et particulièrement ceux de la pêche artisanale des effets négatifs des fluctuations du marché international de poisson ;
- ✓ Appuyer les services de transformations conformément aux critères mondiaux et aux exigences du marché international ;

- ✓ Développer la valeur ajoutée et faciliter l'intégration du revenu de la pêche au cycle économique national ;
- ✓ Retenir les taxes fiscales et parafiscales, Développer une expérience nationale dans les domaines du traitement et de la commercialisation ;
- ✓ Consolider la position des pêcheurs mauritaniens et leur unification suivant des critères qui leur préservent leurs intérêts ;
- ✓ Promouvoir et développer la pêche artisanale.

#### • Système d'information

La SMCP a mis en place depuis plus de 10 ans un système d'information intégré, adapté au fur et à mesure des besoins et permet de suivre tout du processus (embarquement, production, stockage, facturation, commercialisation, disponibilité des devises, dédouanement, débarquement, déstockage, etc.).

Le système d'information de la SMCP permet également de suivre l'atteinte de ses principaux objectifs :

- ☞ Le suivi des prix de référence pour la facturation et la commercialisation des produits fixés par la commission consultative (décade des prix) ;
- ☞ Garantie les droits de l'Etat et autres organismes publics et privés à travers les retenues à la source opérées sur les producteurs ;
- ☞ Le suivi et la traçabilité de toutes les opérations en devise et/ou en ouguiyas.

Ce système d'information de la SMCP, exploité par toutes les directions impliquées dans le processus de commercialisation des produits, permet de sécuriser la transaction et de s'assurer que les conditions préalables à toute exportation sont remplies :

- ☞ Au niveau de la Direction production : disponibilité des produits (stocks disponibles) ;
- ☞ Au niveau de la Direction commerciale : existence d'un client (facture pro-forma négociée entre le producteur et son client) ;
- ☞ Au niveau de la Direction financière et administrative : devises encaissées (confirmation de la banque).

Parallèlement à ce système d'information, la Direction financière et administrative exploite deux logiciels :

- Un logiciel de comptabilité, pour la tenue de la comptabilité de la société ;
- Un logiciel de paie, pour la gestion et l'administration des ressources humaines.

Ces deux logiciels ne disposent pas, au 31 décembre 2022, d'interface avec le système d'information intégré de la SMCP.

La société a signé, en juillet 2022, un contrat pour l'acquisition des logiciels de gestion adaptés avec le développement d'une interface avec son système d'information.

## III.2 POLITIQUES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés suivant les politiques comptables suivantes :

### III.2.1 Base d'établissement des comptes

Les comptes sont arrêtés sur la base du principe de la continuité de l'exploitation.

### III.2.2 Présentation des états financiers

Les états financiers au 31/12/2022 de SMCP sont établis en Ouguiyas (MRU) conformément au cadre conceptuel du Plan Comptable Mauritanien (PCM) dont l'application est exigée par la loi.

### III.2.3 Résumé des principales règles et méthodes comptables appliquées

#### ■ Actif immobilisé

Il s'agit des immobilisations incorporelles et corporelles appartenant à la SMCP. Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition ou coût historique.

Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Les taux appliqués pour le calcul des dotations aux amortissements sont comme suit :

- |  |        |       |
|--|--------|-------|
| • Immobilisations incorporelles (restructurations) | 2 ans  | 50%   |
| • Constructions & Bâtiments                        | 4 ans  | 25%   |
| • Agencement Aménagement et Installation           | 10 ans | 10% ; |
| • Agencement Aménagement et Installation           | 2 ans  | 50% ; |
| • Matériel d'exploitation                          | 2 ans  | 50% ; |
| • Matériel de transport                            | 4 ans  | 25% ; |
| • Matériel de bureau et informatique               | 3 ans  | 33% ; |
| • Mobilier de bureau (Siège & LPA)                 | 10 ans | 10% ; |
| • Mobilier de logement (DG & PCA)                  | 3 ans  | 33% ; |
| • Mobilier de logement LPA                         | 10 ans | 10% ; |

#### ■ Les valeurs disponibles

Les disponibilités sont constituées des dépôts auprès de banques ou détenus en espèces.

#### ■ Résultats et reports à nouveau

Les résultats en instance d'affectation sont constitués du solde des résultats antérieurs inscrits en reports à nouveau et le résultat net de l'exercice en attente d'affectation.

#### ■ Dettes à court terme

Les dettes à court terme incluent toutes les charges de l'exercice y compris les factures à recevoir. Les dettes à court terme libellées en devises sont réévaluées au cours de change indicatif de clôture publié par BCM. Les différences constatées à la réalisation sont, selon le cas, inscrites en Pertes de change ou écart de conversion passif.

#### ■ Comptabilisation des devises

Les dépenses et recettes en devise sont converties en Ouguiyas à un taux du jour de l'opération.

Les écarts de conversion qui en résultent sont portés, selon le cas en gains ou pertes de change.

### III.3 TRAVAUX EFFECTUÉS

Les travaux de commissariat aux comptes ont été effectués au siège de la SMCP Sem, et ont été complétés par les travaux de synthèse et de rédaction des rapports.

Notre mission a été effectuée conformément aux normes professionnelles et nos travaux ont comporté les tests, sondages et vérifications que nous avons estimées nécessaires pour fonder notre opinion.

Notre examen du contrôle interne et des procédures en place a permis d'identifier des points d'audit sur certains aspects procéduraux qui constituent des risques potentiels pour la SMCP :

#### ☞ Comptes transitoires :

Certains comptes transitoires présentant des soldes créditeurs provenant de cet exercice et des exercices antérieurs pour un montant net créditeur de 747,23 millions MRU doivent faire l'objet d'une analyse poussée afin de rendre identifiable les différents engagements de la SMCP. En l'absence de cette analyse, nous ne pouvons pas apprécier le niveau des dettes d'exploitation figurant au Passif du bilan de la SMCP.

Les écritures comptables portant sur les comptes transitoires ne font pas l'objet de rapprochement avec les données issues de l'application commerciale pour permettre de justifier à tout moment le solde de ces comptes. Cette opération pourrait être rendue possible grâce à l'acquisition d'un système d'interfaçage permettant de relier automatiquement les données issues de l'application commerciale avec celles issues de la comptabilité.

#### ☞ Convention de financement avec la CDD :

Un découvert bancaire d'un montant de 118 millions MRU est enregistré au niveau d'un compte ouvert auprès de la CDD portant sur les opérations relatives à la convention signée le 18/12/2018 d'une durée de 6 mois destinée au préfinancement des opérateurs de la pêche artisanales et armateurs industriels d'un montant global de 250 millions de MRU.

Cette convention précise qu'à l'expiration de ce délai de 6 mois, le solde du compte courant devient exigible de plein droit et doit être intégralement remboursé. De plus, l'article 10 de cette même convention prévoit que la SMCP se porte garante du recouvrement de la créance totale et le remboursement de la totalité de la créance reste à sa charge indépendamment de la solvabilité du bénéficiaire du découvert.

En effet, il est à noter que le délai prévu pour ce découvert a expiré depuis mai 2020 pour sa dernière tranche et la SMCP n'a pour l'instant pas pu recouvrer le découvert du auprès des bénéficiaires.

Par conséquence, elle doit mettre en œuvres tous les moyens possibles pour recouvrer ces sommes et procéder également à la prise en charge de provisions de dépréciation d'un montant au moins égal à la totalité du découvert. Cette provision permettra de tenir compte du risque de défaillance pouvant résulter du défaut de recouvrement dudit découvert et ce conformément aux exigences du PCM en matière de prudence.

☞ **Titres de participation :**

L'analyse des titres de participation détenus par la SMCP fait ressortir les constats suivants :

- Les états financiers de la société Semak n'ont pas été produits afin de juger l'utilité de provisionner les titres de participation détenus par SMCP au niveau de celle-ci pour un montant total de 34,650 millions de MRU.
- Les états financiers du Chantier Naval de Mauritanie (CNM) de 2022 et 2021 n'ont à ce jour pas été produits et ceux de l'exercice 2020 ont fait l'objet d'une réserve sur la méthode de comptabilisation des produits remettant en cause ses résultats. Il doit être procédé à la lever de cette réserve pour pouvoir juger l'utilité de provisionner les titres de participation d'une valeur de 155 millions détenus par la SMCP au niveau du CNM.

☞ **Risque fiscal :**

- La méthode adoptée pour le calcul de l'ITS ne permet pas la liquidation exacte des impôts à payer et a entraîné des redressements fiscaux importants en 2017, en 2018, en 2019, 2020 et en 2021. Etant donné que cette méthode n'a pas été changée en 2021, la société devrait normalement procéder à une provision pour risques et charges au titre de l'ITS de 2021 pour tenir compte d'un éventuel redressement fiscal.

☞ **Gestion des immobilisations :**

- Les immobilisations de la SMCP ont fait l'objet d'un inventaire physique au 31/12/2022 mais les résultats de cet inventaire n'ont pas été rapprochés avec les données de la comptabilité.
- Le tableau de suivi des immobilisations doit faire l'objet d'un toilettage global (à faire approuver par le conseil d'administration) devant permettre d'obtenir une situation pouvant être rapprochée avec les immobilisations réellement existantes.
- Absence de production de livrable permettant de s'assurer de la réalité de la bonne exécution de la prestation de service Asma Qualité ayant fait l'objet d'une immobilisation incorporelle d'un montant 8,7 millions de MRU.

☞ **Cycle achat-fournisseurs**

- Les prestations de service (entretien, personnel intermédiaire, foire, stands et honoraires) effectuées pour le compte de la SMCP doivent faire l'objet de livrables permettant de s'assurer de leur réalité.
- Les paiements des TS douanes d'un montant de 3 millions de MRU sont effectués au nom du chef de bureau et non au nom du Trésor public.
- Les fournisseurs débiteurs présentent un solde datant de plus d'un an de 12,268 millions de MRU provisionnés à hauteur de seulement de 10,155 millions de MRU.
- Les dotations mensuelles de carburant continuent d'être versées alors que le statut du personnel nouvellement adopté prévoit parfois les mêmes avantages pour les mêmes salariés.
- Les polices d'assurance contractées auprès de TAAMIN permettant d'assurer qu'une quantité de 200 T avec un maximum de remboursement de 2,1 millions MRU par frigo et par sinistre ont été suspendues sur 2022.

- Les frais de déplacement prise en charge par l'entreprise doivent être sanctionnés par un compte rendu de mission.

#### ☞ **Gestion des ressources humaines et rémunération du personnel**

L'examen de la gestion des ressources humaines et la rémunération du personnel fait ressortir les anomalies suivantes :

- Le système de pointage actuellement en place ne permet pas de connaître les heures d'arrivée et de départ des salariés. Le comptage de ces heures devait normalement servir de base de calcul des salaires à verser au profit des salariés de la société.
- Absence de communication du détail du calcul des congés payés provisionnés à hauteur de 5,2 millions de MRU.
- Certains éléments de salaires (sursalaires, billet pour congés payés, prime de congé) n'ont pas été prévus par le nouveau statut entré en vigueur en 2021.
- Le suivi des comptes avances de personnel au 31/12/2022 montre que les crédits datant de plus d'un an sont de 3,4 millions de MRU et la société doit soit les recouvrer soit les provisionner pour la part considérée comme douteuse.
- Les différentes primes de bilan et de l'IDE ont été soumises aux charges fiscales prévues par la réglementation en vigueur de manière isolée et sans que celles-ci soient prise en charge par les salariés y ayant bénéficiés.
- Les recrutements de six (6) agents effectués, en 2022, sous forme de CDD n'ont pas fait ni de procédure d'appel à candidature ni d'une approbation émanant de l'Inspection du travail et ce en totale violation de la réglementation de travail en vigueur.

#### ☞ **Gestion de la Trésorerie :**

Nous avons examiné les rapprochements bancaires effectués pour la justification des différents soldes bancaires et avons noté l'existence des plusieurs écritures en suspens anormaux datant des années antérieures. Ces suspens doivent faire l'objet de d'analyse et d'apurement.

D'autre part, l'analyse du cycle de trésorerie de la SMCP fait ressortir les constats suivants :

- Les états de rapprochement bancaires connaissent des écritures en suspens datant de plus d'un an d'un montant environ de 41 millions de MRU. Ces suspens doivent faire l'objet d'une analyse approfondie afin de connaître leur origine et pouvant permettre de passer les écritures de règle y afférentes.
- La SMCP dispose d'un avoir de 9,7 millions MRU au niveau des livres de la NBM et de la Maurisbank. Cet avoir doit faire l'objet de provision compte tenu du risque de défaillance qui pèse actuellement sur le sort de ces banques.
- Certains paramètres utilisés, pour la valorisation des gains de change d'un montant de 16 millions de MRU enregistré au niveau des produits réalisés en 2022, n'ont pas pu être totalement justifiés et doivent par conséquence être contrepassés pour annuler leur effet sur les comptes de 2022.
- Les écarts de change connu sur la conversion des soldes des comptes bancaires en devises au 31/12/2022 n'ont pas été pris en compte au niveau des comptes de résultats.

☞ **Système d'information comptable :**

- Le logiciel de la comptabilité de la SMCP ne dispose pas, au 31 décembre 2022, d'interface avec son système d'information intégré, ce qui nécessite un retraitement des informations pour être saisie dans les différents modules comptables (module spécifique pour chaque monnaie Ouguiyas, US dollar et Euro).
- L'absence d'interface entre le système d'information intégré de la SMCP et le logiciel exploité pour la tenue de la comptabilité ne garantit pas la sécurité et la fluidité de l'information financière, bien que la société ait signé, en juillet 2022, un contrat pour l'acquisition des logiciels de gestion adaptés avec le développement d'une telle interface.
- Le logiciel de paie exploité par la SMCP ne dispose pas d'interfaçage avec le logiciel de la comptable et les différents éléments de paie ne sont pas tous traités sur ce logiciel. Cette situation rend difficile la consolidation des éléments de paie sur un mois donné devant faciliter le calcul des charges fiscales et sociales y afférentes.

☞ **Organisation du Conseil d'Administration (CA) :**

- Au cours de l'exercice 2021, la SMCP a signé avec son Président du Conseil d'administration un contrat de 14,4 millions de MRU portant sur l'organisation du Conseil d'administration. La signature de ce contrat n'a pas respecté les dispositions des articles 434, 438 et 439 du Code de commerce.

☞ **Facture à recevoir**

- Les factures à recevoir passées en produit sur l'exercice 2022 pour un montant de 26 millions de MRU n'ont été justifiées qu'à hauteur de 10 millions de MRU (soit un écart non justifié de 16 millions de MRU).

☞ **Versement des droits d'accès et des droits de pêche**

- Les versements des droits de pêche et des droits d'accès connaissent des retards de paiement parfois allant jusqu'à plus de 10 mois.

**IV. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2022**

## IV.1 NOTES SUR LES COMPTES DU BILAN - ACTIF

### Note 1 *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles présentent au 31 Décembre 2022 une valeur nette de 12.729.673 MRU contre 15.938.587 MRU en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellés	Brut au 31/12/2022	Amortissement	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Frais et valeurs immobilisés	24 893 519	24 829 881	63 638	881 500
Terrains	3 622 530	-	3 622 530	3 622 530
Installations & Agencement et Aménagement	1 886 130	1 859 491	26 639	53 702
Construction	15 684 358	13 737 274	1 947 084	2 646 633
Bâtiment LPA	2 105 885	2 105 885	-	-
Materiel d'exploitation	6 900 180	6 900 180	-	16 876
Matériel de transport	15 362 258	13 257 428	2 104 830	3 441 599
Matériel de bureau et informatique	16 802 274	15 670 321	1 131 953	1 296 999
Mobilier de bureau	12 399 976	8 566 978	3 832 998	3 978 748
Mobilier et Matériel de logement	141 559	141 559	-	-
Autre immobilisations corporelles	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>99 798 669</b>	<b>87 068 996</b>	<b>12 729 673</b>	<b>15 938 587</b>

Le tableau de variation des immobilisations est présenté dans la page 16.

### Note 2 *Immobilisations financières*

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un solde de 189.849.300 MRU et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Dépôts et cautionnements	199 300	199 300
Titres de participations CNM	155 000 000	155 000 000
Titres de participations SAMAK	34 650 000	34 650 000
<b>Total</b>	<b>189 849 300</b>	<b>189 849 300</b>

### Note 3 *Valeurs réalisables et disponibles :*

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un solde de 1.656.008.552 MRU contre 1.364.989.933 MRU en 2021 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Fournisseurs débiteurs	2 529 264	2 529 264
Personnel et comptes rattachés	3 365 713	4 765 061
Compte transitoire	506 042 333	408 343 108
Banques	1 143 191 232	948 361 254
Caisse	880 010	991 246
<b>Total</b>	<b>1 656 008 552</b>	<b>1 364 989 933</b>

### 3.1 Fournisseurs débiteurs :

Le solde de ce compte au 31 décembre 2022 est de 2.529.264 MRU contre 2.529.264 MRU en 2021 réparti comme suit :

Libellé	Montant brut au	Montant brut au
	31/12/2022	31/12/2021
- AGENCE Zein O. Med Lemine	424 295	424 295
- Bahaida O. Cheikh Saad Bouh	362 601	362 601
- CIPA	1 016 814	1 016 814
- Dah O. Aida	70 000	70 000
- EL VOWZ	66 185	66 185
- Ely O. Denebja	633 366	633 366
- Ely O. Denebja	1 072 414	1 072 414
- Ethmane O. Dmeiss	200 000	200 000
- ETS BECHIR O. AHD LABEID	684 515	684 515
- ETS ELY ET FRERES	129 360	129 360
- ETS INARA (MD O. MOCTAR)	30 000	30 000
- ETS TIRIS	40 000	40 000
- Hamadi O. Baba O. Hamadi	600 000	600 000
- HELLY DUROS S/TOTAL	1 363 249	1 363 249
- HIMA PECHÉ	2 100 000	2 100 000
- MAITRE ALY	294 240	294 240
- Mohamed Mahmoud O. Ledhem	100 000	100 000
- SEHMI (Sow Kalidou Samba)	15 000	15 000
- SIRMPLEX	650 000	650 000
- SMAIP	98 978	98 978
- SNAP	318 898	318 898
- SOCOMIP	511 947	511 947
- SPCI	51 638	51 638
- SPIM	1 547 252	1 547 252
- TAIBA PECHÉ	304 265	304 265
<b>Total Brut</b>	<b>12 685 015</b>	<b>12 685 015</b>
<i>Provision</i>	-	10 155 751
<b>Total Net</b>	<b>2 529 264</b>	<b>2 529 264</b>

### 3.2 Personnel et comptes rattachés :

Le solde du poste « Personnel » au 31 décembre 2022 est de 3.365.713 MRU contre 4.765.061 MRU en 2021 correspond aux :

Libellé	Solde au	Solde au
	31/12/2022	31/12/2021
Avance au personnel (compte 425)	3 197 013	4 471 421
Prêt achat véhicules cadre (4253)	168 700	293 640
<b>Total</b>	<b>3 365 713</b>	<b>4 765 061</b>

### 3.3 Compte transitoire :

Le solde du poste « Compte transitoire » au 31 décembre 2022 est de 506.042.333 MRU contre 408.343.108 MRU en 2021 correspond aux :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
CDD	120 123 727	123 398 255
SOREC	37 034	37 034
CDOCS PC TIERS	301 030 167	284 907 818
CDOCS NOUVEAU PRODUITS	84 851 405	-
<b>Total</b>	<b>506 042 333</b>	<b>408 343 108</b>

### **3.4 Disponibilités :**

Les comptes bancaires présentent un solde au 31 Décembre 2022 de 1.143.191.232 MRU contre 948.361.254 MRU en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
BACIM BANK DOLLARS	16 965 263	1 373 735
BACIM BANK EURO	4 615 847	5 557 184
BACIM BANK OUGUIYA	11 512 444	4 154 070
BADH DOLLAR	-	65 754 598
BADH EURO	17 190 951	236 849 717
BAMIS DOLLARS	50 853 742	-
BAMIS EURO	43 900 698	58 510 272
BAMIS OUGUIYA	961 848	7 792 650
BCI DOLLARS	8 781 290	64 807 297
BCI EURO	24 536	14 430 782
BCI OUGUIYA	42 421 045	8 564 512
BCM DOLLARS	10 938 693	10 816 604
BEA OUGUIYA	28 972 462	20 480 822
BFI DOLLAR	760 672	4 084 658
BFI EURO	3 559 056	20 478 169
BFI UM	4 175 629	3 902 758
BIM DOLLARS	54 257 486	3 976 356
BIM EURO	39 763 354	8 244 990
BIM OUGUIYA	153 721 993	3 419 451
BMCI DOLLARS	3 827 732	269 615
BMCI EURO	2 286 916	5 125 124
BMCI OUGUIYA	7 335 123	1 690 124
BMI DOLLAR	36 727 292	865 554
BMI EUR	14 234 316	57 035 574
BMI UM	219 220 079	122 296 027
BMS DOLLARS	111 638	110 355
BMS EURO	3 402 142	10 792 510
BMS OUGUIYA	672 902	1 088 573
BNM DOLLARS	1 178 597	634 831
BNM EURO	8 314 735	1 400 911
BNM OUGUIYA	9 239 540	3 664 160
BNP DOLLARS	8 628 125	6 749 178
BNP EURO	10 268 746	17 334 337

BPM DOLLARS	56 842 575	-
BPM EURO	16 458 883	12 218 489
BPM OUGUIYA	110 180 161	69 593 480
CHINGUITTY BANK DOL,LARS	166 717	91 857
CHINGUITTY BANK EURO	228 221	240 019
CHINGUITTY BANK OUGUIYA	75 907	78 943
COMPTE TRESOR 430300256	424 700	424 700
DFI OUGUIYA	662 998	744 846
ETTIJARI BANK OUGUIYA	992 489	18 716 605
GBM DOLLARS	79 392 640	12 200 102
GBM EURO	27 807 865	24 589 095
GBM OUGUIYA	9 542 371	6 356 569
IBM DOLLAR	1 373 303	5 303 703
IBM EUR	2 823 513	7 267 751
IBM OUGUIYA	6 071 607	6 443 086
MAURISBANK DOLLARS	110 813	109 540
MAURISBANK EURO	83 468	87 783
MAURISBANK OUGUIYA	1 988 775	1 988 775
NBM DOLLAR	117 664	116 312
NBM EURO	328 035	344 994
NBM OUGUIYA	7 081 551	7 082 247
SANTANDER LPA EURO	489 179	361 568
SGM DOLLARS	-	-
SGM OUGUIYA	-	110 067
TEDHAMOUN	1 122 905	1 635 227
<b>Total</b>	<b>1 143 191 232</b>	<b>948 361 254</b>

Les caisses présentent un solde de 880.010 MRU au 31 Décembre 2022 contre 991.246 MRU en 2021 détaillé comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Caisse Siège	875 716	989 240
Caisse LPA	4 293	2 006
<b>Total</b>	<b>880 010</b>	<b>991 246</b>

#### Note 4 Comptes d'attentes - Actif

Cette rubrique présente un solde au 31 Décembre 2022 de 573.230 MRU contre 1.448.397 MRU en 2021 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Autres promotion & valorisation FNP		1 150 000
Subvention FMDC		298 397
Foire de BARCELONE 2022	573 230	
<b>Total</b>	<b>573 230</b>	<b>1 448 397</b>

## IV.2 NOTES SUR LES COMPTES DU BILAN - PASSIF

### Note 5 Capital social

La société SMCP est dotée d'un capital de 23.834.000 MRU réparti comme suit :

ASSOCIE	Nombre d'actions	Participation en MRO	% du capital
Etat Mauritanien	-	16 683 800	70%
Actinnaires privés	-	7 150 200	30%
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>23 834 000</b>	<b>100%</b>

(Cf. la page 17. Présentation de la société)

### Note 6 Situation nette

La situation nette de la SMCP fait apparaître au 31 Décembre 2022 un solde de 315.000.749 MRU contre 259.863.651 MRU en 2021 réparti comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	+	-	Solde au 31/12/2022
Capital social	23 834 000			23 834 000
Réserves légales	9 688 797		-	9 688 797
Autres Réserves	10 455 035			10 455 035
Report à nouveau	106 137 696	5 487 407		111 625 102
Résultat net de l'exercice antérieur	109 748 122		109 748 122	-
Résultat net de l'exercice	-	159 397 814	-	159 397 814
<b>Situation nette</b>	<b>259 863 651</b>			<b>315 000 749</b>

Le résultat de l'exercice 2021 (109.748.122 MRU) a été affecté comme suit, conformément au Procès-verbal de la 12ème Assemblée Générale ordinaire tenue le 30 mai 2022 et après prise en considération des instructions de la tutelle financière :

Affectation	Montant
- Reserve	5 487 406
- Dividendes bruts	95 760 716
- Personnel	7 900 000
- Président du Conseil	60 000
- Administrateurs	495 000
- Secrétaire du Conseil	45 000
<b>Total</b>	<b>109 748 122</b>

### Note 7 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2022 un solde de 7.511.056 MRU et sont reparties comme suit :

- Le solde antérieur (5.325.089 MRU) correspond à une provision pour couvrir les risques liés au litige avec le fisc suite à l'AMR du 06 décembre 2010.
- Le solde de (2.185.968 MRU) correspond à une provision pour couvrir le risque lié aux avoirs au niveau de la MAURIS-BANK.

**Note 8 Dettes à court terme**

Cette rubrique présente un solde au 31 Décembre 2022 de 1.528.381.041 MRU contre 1.304.438.067 MRU en 2021 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	1 945 313	779 113
Personnel et comptes rattachés	9 098 907	8 322 080
Etat - impôt et taxes	68 969 080	64 988 752
CNSS et autres organisme sociaux	3 069 214	2 856 617
Associés - comptes courants	33 744 384	27 006 003
Créditeurs divers	22 823 151	22 823 151
Compte transitoire (Opération poisson)	1 253 273 176	1 053 144 428
Concours bancaires	135 457 815	124 517 923
<b>Total</b>	<b>1 528 381 041</b>	<b>1 304 438 067</b>

**7.1 Fournisseurs et comptes rattachés**

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de 1.945.314 MRU au 31 Décembre 2022 contre 729.113 MRU en 2021 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Montant brut au 31/12/2022</b>	<b>Montant brut au 31/12/2021</b>
- AIR RIM (MAURITANIE AIRLINES)	14 640	14 640
- ATELIER SERV	5 529	5 529
- CDI	2 580	2 580
- CHINGUITEL	27 311	26 311
- STAR OIL	4 943	11 074
- DHL	15 593	15 593
- DIFFERENCE	1 390	1 360
- DPM	24 800	24 800
- ETS TIRIS	71 000	71 000
- HOTEL SAHEL	36 072	36 072
- ITB	19 000	127 652
- LA PAILLOTE	23 280	23 280
- MAURITEL	59 060	66 291
- MED ABDRABOU MED KOWRINA	14 000	14 000
- PAP ENIJANE	6 111	6 111
- ETS EL QODS	1 500	21 000
- RESIDENCE NOUR HOUDA	8 833	8 833
- SAAD AHMED	15 840	15 840
- SALEM VALL EL JIYID	20 500	20 500
- SID'AHMED MED VAL ELY VAL	20 000	20 000
- SOMELEC	77 022	18 248
- STAR	90 000	90 000
- IMAN	249 000	-
- PAP ZONZ FRANCHE	24 000	-
- EL WAFA	18 000	-
- SALL AMADOU	59 400	-
- TOP CLEAN	100 000	100 000
- TOYOTA RIM	999	36 689
- UPS	89	4 429
- IMPRIMERIE MODERNE	937 602	-
<b>Total</b>	<b>1 945 314</b>	<b>779 113</b>

### **7.2 Etat et autres collectivités locales**

Ce compte est créiteur au 31 Décembre 2022 de 68.969.080 MRU contre 64.988.752 MRU en 2021 répartie comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Impôts et taxes à payer	58 544 358	50 844 078
Droits D.E. 1%	16 458	16 212
Droits de douane/Tiers	29 704	29 704
IF colleté	39 876	19 938
IF municipale	31 902	15 951
IMF collecté	627 966	159 747
ITS	2 630 124	6 654 514
IRCM	49 900	49 900
IMPOT RECOUV TIERS	3 200	3 200
Pension retraite	49 267	46 067
T.V.A à décaisser	6 895 005	3 866 126
Taxe sur honoraires à payer	15 536	15 536
TPS collecté	35 784	35 784
TVA à décaisser nouveau produits	-	3 231 995
<b>Total</b>	<b>68 969 080</b>	<b>64 988 752</b>

### **7.3 Sécurité Sociale et autres organismes sociaux**

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un solde créiteur de 3.069.214 MRU contre 2.856.617 MRU en 2021 réparti comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Sécurité Sociale	833 350	633 510
Assurance CNAM	2 235 864	2 223 108
<b>Total</b>	<b>3 069 214</b>	<b>2 856 617</b>

### **7.4 Associé Compte Courant**

Les Créditeurs divers présentent au 31 Décembre 2022 un solde de 33.744.384 MRU contre 27.006.003 MRU en 2021, réparti comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Associés - Comptes courants	33 700 764	26 996 133
Administrateurs	43 620	9 870
<b>Total</b>	<b>33 744 384</b>	<b>27 006 003</b>

### **7.5 Créditeurs divers**

Ce compte présente au 31 Décembre 2022 un solde 22.823.151 MRU réparti comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Cumul gains de change	22 787 751	22 787 751
Ahmed o horma	35 400	35 400
<b>Total</b>	<b>22 823 151</b>	<b>22 823 151</b>

**7.6 Compte transitoire (Opération poisson) :**

Ce compte présente un solde créditeur au 31 Décembre 2022 de 1.253.273.176 MRU contre 1.053.144.428 MRU en 2021 réparti comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
AGMACO FRIGO	393 380	393 380
Autorité transports	1 237 680	1 312 011
CAMEC	998 380	998 380
COFRIMA	20 683	20 683
COMACOP	54 469	54 469
COMM ENEMP	7 868 835	9 986 291
CREDOC NOUVEAU PRODUITS	-	13 945 841
CREDOCS PC TIERS DOLLARS	315 005 726	120 700 136
CREDOCS PC TIERS EURO	193 980 275	470 625 008
Droits d'accès	326 215 898	282 967 515
Droits de pêche	39 643 790	39 880 066
Droits de pêche nouveau produit	26 857 857	503 121
E.T.M	110 341	104 200
F M P	229 868	-
GCM/P/C NEZAH	472 777	472 777
H M A	551 789	551 789
IMPÔTS SUR SOCIETES (IS2022)	11 453 245	-
IMF Affrètements	974 946	974 946
IMROP	4 175 452	4 373 352
MANUPORT	1 322 812	1 005 054
MASHREF	500 000	500 000
Marché de poissons NKTT	2 655 573	3 231 898
NEZAH	96 746	96 746
ONISPA	2 990 498	2 915 620
ONISPA NOUVEAU PRODUITS	2 297 110	2 297 110
PACOM	153 477	140 712
PMM FRIGO	69 576	69 576
Redevance d'exploitation nouveau produit	230 123 242	37 968 343
SAMMA	21 131	214 099
Section Farine NDB	2 536 126	2 321 913
Section Farine Nktt	1	1
SIPECO	191 478	191 478
SMCI PECHE	374 332	374 332
SMEF	2 761 790	1 227 608
SOGECO	700 000	700 000
SOMASCIR FRIGO	490 014	490 014
SOMESPA	153 775	153 775
SUB F M D C	723 165	-

Subvention artisans	150 834	15 881
Subvention artisans NKTT	15 881	249 540
SUBVENTIONS EPBR	15 261 430	16 514 058
T/8 P/C SMCP	704 471	-
Taxe Carburant	15 974 287	-
Taxe municipale tiers	20 367 398	14 885 588
Taxe statistique tiers	814 951	3 560 105
Taxe statistique nouveau produit	4 972 871	2 242 097
Taxe Port TANIT	1 910 043	2 466 577
Taxe portuaire TIRS	10 660 278	8 471 832
Terminal MAUR	777 328	777 328
TRESOR PUBLIC	1 459 268	401 278
COMPTE D'ATTENTE TRESOR PUPLIC	1 797 900	1 797 900
<b>Total</b>	<b>1 253 273 176</b>	<b>1 053 144 428</b>

**Note 9    Comptes d'attentes et régularisation**

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un solde de 8.267.908 MRU contre 413.442 MRU en 2021 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Charges à payer	408 342	408 342
Compte d'attente et régularisation	7 859 565	5 099
<b>Total</b>	<b>8 267 908</b>	<b>413 442</b>

- Les charges à payer sont composées des honoraires des CAC (360.000 MRU) et des reliquats des produits divers non encaissés (48.342 MRU).
- Le compte d'attente et régularisation est composé essentiellement du virement en cours pour la paie du mois de décembre.

### IV.3 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

#### Note 10 Achats d'approvisionnements non stockés :

Les achats non stockés totalisent au 31 Décembre 2022 la somme de 3.599.925 MRU contre 2.243.758 en 2021 et s'analysent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Eau & Électricité	699 679	483 295
Combustibles, carburant et lubrifiants	1 657 527	1 659 029
Fourniture et mat. entretien	-	23 251
Fournitures de bureau & administration	1 242 719	78 183
<b>Total</b>	<b>3 599 925</b>	<b>2 243 758</b>

#### Note 11 Charges externes liées à l'investissement :

Cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à 2.367.295 MRU contre 3.255.185 MRU en 2021 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Locations et charges locatives	797 556	834 142
Intégration loyer LPA	302 107	331 572
Travaux d'Entretien et Réparations	1 126 275	1 104 832
Primes d'assurances	29 624	25 669
Assurances Stock	6 260	837 297
Assurance Bureau	-	2 106
Documentations	105 473	119 567
<b>Total</b>	<b>2 367 295</b>	<b>3 255 185</b>

#### Note 12 Charges externes liées à l'activité :

Les charges externes liées à l'activité totalisent au 31 Décembre 2022 la somme de 20.134.764 MRU contre 22.136.984 MRU en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Transport entre établissement	4 137	4 620
Taxe du Port	39 500	50 000
TS Douanes	3 000 000	3 000 000
Voyages et déplacements	1 610 689	1 400 747
Missions	736 613	878 632
Réceptions	911 991	904 605
Locations des voitures	10 000	-
Frais postaux et télécom	1 162 604	1 264 136
Honoraires et Rémunération d'intermédiaire	3 325 744	3 861 869
Divers	22 560	184 826
Publicité et propagande	-	227 000
Promotions valorisées PDT RIM	3 196 165	5 218 575

Autres promotions valorisées FNP	2 000 000	2 000 000
Charges promotionnelles de poissons	3 821 054	2 809 509
Frais services Banques	206 728	210 689
Charges diverses	6 800	7 500
Buvettes	80 179	114 276
<b>Total</b>	<b>20 134 764</b>	<b>22 136 984</b>

**Note 13 Charges et pertes diverses :**

Les charges et pertes diverses s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 1.369.800 MRU contre 1.990.100 MRU en 2021 et correspondent à des jetons de présence.

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Jeton de présence	469 800	1 115 100
Dons, pourboires et subventions	900 000	875 000
<b>Total</b>	<b>1 369 800</b>	<b>1 990 100</b>

**Note 14 Frais du personnel :**

Les frais du personnel atteignent au 31 Décembre 2022 la somme de 156.908.346 MRU contre 141.477.351 MRU en 2021 et s'analysent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Rémunérations du personnel	20 294 220	20 544 148
Main-d'œuvre occasionnelle	395 768	306 093
Heures supplémentaires	812 221	87 615
Congés échus	13 443 772	7 540 450
Primes et gratifications	1 026 196	1 153 699
Indemnité de logement	16 831 344	16 520 344
Indemnité de Transport	10 713 000	10 462 000
Indemnité de Responsabilité	9 419 038	9 061 100
Indemnité Sujétion	1 255 492	1 222 531
Indemnité Eau & Électricité	2 584 800	2 323 100
Autres Indemnités	10 079 135	11 781 250
Indemnités de fonction	13 274 997	12 272 000
Départ à la retraite	372 505	1 456 350
Cotisations de sécurité sociale	4 577 310	1 450 670
Intégration frais personnel LPA	4 686 479	4 076 810
Médecine de travail	437 100	223 180
Soins médicaux et pharmacie	117 460	449 695
Assurance maladie	8 817 033	8 488 432
Frais recyclage formation Prof	60 000	314 000
Prime de bilan cadres financiers	1 238 326	1 275 671
Prime de rendement	10 892 422	11 728 607
ITS 13 MOIS 2022	2 194 421	-
Prime de fêtes	23 385 309	18 739 607
<b>Total</b>	<b>156 908 346</b>	<b>141 477 351</b>

**Note 15 Impôts et taxes**

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un solde de 4.804.817 MRU contre 7.463.474 MRU en 2021 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Taxe sur les véhicules à moteur	24 660	21 690
Taxe d'apprentissage	885 471	847 647
Redevance Informatique	1 683 000	1 994 070
Impôts Taxes Étranger	975 306	974 910
Pénalités et amendes fiscales	1 236 380	3 575 256
IRCM	-	49 900
<b>Total</b>	<b>4 804 817</b>	<b>7 463 474</b>

**Note 16 Frais financiers**

Les frais financiers font au 31 Décembre 2022 un montant de 28.868 MRU correspondent aux pertes de change sur les transactions en devises.

**Note 17 Amortissements & Provisions :**

Les dotations aux amortissements et aux provisions se chiffrent au 31 Décembre 2022 à 4.397.295 MRU et correspondent à la dotation aux amortissements de l'actif immobilisé de

**Note 18 Produits de l'exercice :**

Les Produits se chiffrent au 31 Décembre 2022 à 414.990.325 MRU contre 350.214.906 MRU au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Commission Commercialisation	312 153 797	256 145 079
Commission Commercialisation NOUVEAU	86 248 252	75 633 341
Différence de Change (Gains)	16 588 276	18 436 486
<b>Total</b>	<b>414 990 325</b>	<b>350 214 906</b>